

ANNEXE 5

TARIFS DES OPERATIONS

Juin 2019

Service	Mode et moment du paiement	Tarif
1. Ouverture de compte Clôture de compte	A l'ouverture A la clôture	5 000 EUR 1 000 EUR
2. Frais de gestion (par an et par compte, extraits inclus, à l'exception des comptes du genre 042)	Annuel 10 ^e jour ouvrable de janvier	250 EUR
3. Frais de gestion des comptes du genre 042	Annuel 10 ^e jour ouvrable de janvier	250 EUR
4. Supplément pour extraits papiers (par an)	Annuel 10 ^e jour ouvrable de janvier	1 000 EUR
5. Frais de gestion compte titre (par an et par compte, extraits mensuels inclus)	Annuel 10 ^e jour ouvrable de janvier	125 EUR
6. Frais par extrait supplémentaire	Mensuel Le compte courant est débité le 10 ^e jour ouvrable du mois suivant	25 EUR
7. Frais d'envoi d'extraits par compte titre - journalier - hebdomadaire	Annuel 10 ^e jour ouvrable de janvier	1 750 EUR 1 000 EUR
8. Frais d'envoi d'extraits papier sur demande (p.ex. pour besoins d'audit/réconciliation de la contrepartie)	A la demande	50 EUR
9. Opérations de politique monétaire		Néant
10. Ordre de paiement transmis dans le système TARGET2-LU par les participants directs, à charge du compte débité, par opération	Mensuel Le compte courant est débité le 14 ^e jour ouvrable du mois suivant	
<i>Le participant à TARGET2-LU a le choix entre 2 options :</i>		
Option A : - <i>frais fixe mensuel :</i> - <i>commission fixe par paiement débité</i>		150 EUR 0,80 EUR

Service	Mode et moment du paiement	Tarif
Option B : - <i>frais fixe mensuel</i> : - <i>commission variable par paiement débité</i> - paiements de 1 à 10 000 - paiements de 10 001 à 25 000 - paiements de 25 001 à 50 000 - paiements de 50 001 à 100 000 - paiements en plus de 100 000		1 875 EUR 0,60 EUR 0,50 EUR 0,40 EUR 0,20 EUR 0,125 EUR
11. Frais d'adhésion au Value Added Services (T2S)	Mensuel	50 EUR
12. Ordre de paiement exécuté par la BCL sur ordre d'un non-participant à TARGET2-LU, à charge du donneur d'ordre, par opération	Trimestriel Le compte courant est débité le 10 ^e jour ouvrable du mois suivant le trimestre facturé	
12.1. Transmis par SWIFT		5 EUR
12.2. Transmis par autre moyen valable		7 EUR
13. Autres frais à charge des participants à TARGET2-LU :	Mensuel Le compte courant est débité le 14 ^e jour ouvrable du mois suivant	
- Accès multi-adressée (par mois)	Mensuel	80 EUR
- BIC non-publié dans le TARGET2 directory (par mois)	Mensuel	30 EUR
- Enregistrement d'un participant indirect dans le TARGET2 directory	Mensuel	20 EUR
- Enregistrement d'un adressable BIC dans le TARGET2 directory membres du même groupe	One-off	5 EUR
- Enregistrement d'un autre adressable BIC dans le TARGET2 directory		5 EUR

Service	Mode et moment du paiement	Tarif
14. Frais pour le Liquidity pooling dans TARGET2	Mensuel Le compte courant du manager du groupe est débité le 14 ^e jour ouvrable du mois suivant	
- CAI (consolidated account information) frais mensuel par compte inclus dans le groupe		100 EUR
- AL (aggregated liquidity) frais mensuel par compte inclus dans le groupe		200 EUR
15. Facturation des AS (Ancillary System) participant dans TARGET2-LU	Mensuel Le compte courant est débité le 14 ^e jour ouvrable du mois suivant	
15.1. Frais mensuel fixe		1 000 EUR
15.2. Frais mensuel fixe II sur base de la valeur brute des transactions (en mio EUR/jour) - De 0 à 1 000 - De 1 000 à 2 500 - De 2 500 à 5 000 - De 5 000 à 10 000 - De 10 000 à 50 000 - De 50 000 à 500 000 - Plus de 500 000		417 EUR 833 EUR 1 667 EUR 2 500 EUR 3 333 EUR 4 167 EUR 8 333 EUR
15.3. Frais de transaction Un choix entre 2 options est offert :		
- Option A : - <i>Frais fixe mensuel</i> - <i>Frais par transaction</i>		150 EUR 0,80 EUR

Service	Mode et moment du paiement	Tarif
- Option B : - <i>Frais fixe mensuel</i> - <i>Frais par transaction</i> - Transactions de 1 à 5 000 - Transactions de 5 001 à 12 500 - Transactions de 12 501 à 25 000 - Transactions de 25 001 à 50 000 - Transactions en plus de 50 001		1 875 EUR 0,60 EUR 0,50 EUR 0,40 EUR 0,20 EUR 0,125 EUR
16. Opérations sur actifs négociables	Mensuel Le compte courant est débité le 15 du mois suivant (ou le jour ouvrable suivant)	
16.1. Droits de garde: - Dépositaire national (non-triparty) - Dépositaire national (triparty)		0,0069% Les droits de garde pour l'utilisation du « triparty » sont imputés à la contrepartie par l'agent triparty (tarification autonome)
16.2. Droits de garde: dépositaire en dehors du Luxembourg (CCBM) - CCBM (non-triparty) - CCBM triparty		0,0069% Les droits de garde pour l'utilisation du « CCBM triparty » sont imputés à la contrepartie par l'agent triparty (tarification autonome)

Service	Mode et moment du paiement	Tarif
16.3. Frais de transaction (par code ISIN et y compris pour le triparty collateral management à Luxembourg)		30 EUR
16.4. 17.4. Frais fixes mensuels pour le triparty collateral management		50 EUR
17. Opérations sur actifs non négociables	Mensuel Le compte courant est débité le 15 du mois suivant (ou le jour ouvrable suivant)	
17.1. Frais de gestion: créances domestiques		0,0069%
17.2. Frais de gestion: créances mobilisées via CCBM		0,0069%
17.3. Frais de transaction y compris l'inscription au registre des contrats de mise en gage (par code d'identification)		30 EUR
17.4. Frais de consultation du registre des contrats de mise en gage de créances par les tiers		20 EUR
18. Compte espèces dédié (DCA) T2S	Mensuel Le compte courant est débité le 14 ^e jour ouvrable du mois suivant	
18.1. Frais de gestion d'un compte espèces dédié		250 EUR (par DCA)
18.2. Facturation des activités opérées sur un compte espèces dédié (DCA) T2S		
18.2.1. Frais de transaction		
Transfert de liquidités entre deux DCAs T2S	Par transfert	0,141 EUR

Service	Mode et moment du paiement	Tarif
Transfert de liquidités entre un DCA T2S et un compte TARGET2	Par transfert	Tarif du service 10
Mouvement Intra-balance (par exemple, blocage, déblocage, réservation de liquidités, etc.)	Par transaction	0,094 EUR
18.2.2. Frais de consultation		
Recherche initiée par une query 'U2A'	Par recherche effectuée dans les écrans T2S	0,10 EUR
Téléchargement des résultats d'une consultation initiée par une query 'U2A'	Par téléchargement	0,007 EUR
Recherche initiée par une query 'A2A'	Par recherche sollicitée via un message xml (A2A)	0,007 EUR
Réception de messages regroupés dans un fichier unique	Par message regroupé	0,004 EUR
Réception d'un rapport en mode 'A2A'	Par ligne de rapport reçu en format xml (A2A)	0,004 EUR
Transmissions	Par transmission	0,012 EUR
18.2.3. Frais engendrés par une opération d'auto-collatéralisation		
Ouverture de crédit T2S intra-day (auto-collatéralisation)	Gratuite, si remboursé avant 16:00	Gratuit

Service	Mode et moment du paiement	Tarif
Pénalité en cas de non remboursement d'une ouverture de crédit T2S intra-day (auto-collatéralisation)	Par DCA	1 000 EUR
19. Compte espèces dédié (DCA) TIPS (TARGET Instant Payment Settlement) ¹	Mensuel Le compte courant est débité le 14 ^e jour ouvrable du mois suivant	
19.1. Ouverture de compte DCA TIPS		0,00 EUR
19.2. Ordre de virement instantané transmis	Par transaction (réglée ou non)	0,0020 EUR
19.3 Instruction de rappel transmise		0,00 EUR
19.4 Réponse négative à une instruction de rappel reçue		0,00 EUR
19.5 Réponse positive à une instruction de rappel reçue	Par transaction (réglée ou non) Facturation au DCA TIPS crédité suite au rappel	0,0020 EUR
19.6 Transfert de liquidités entre un DCA TIPS et un compte TARGET2	Par transfert	Tarif du service 10

¹ Les frais sont débités du compte TARGET2 lié au DCA TIPS ("*Linked PM account*").